

Procédure pour effectuer votre inscription administrative en LICENCE 1 – 2026/2027 sur la plate-forme TAIGA

Cliquez sur le lien suivant : <https://etudiant.archi.fr/taiga/etd/index.php?ce=stet>

et sélectionnez « **ENSA Saint Etienne** ». Vous accédez à cette page :

Entrez l'utilisateur : **prenom.nom** (en minuscules)

ou pour les prénoms et/ou noms composés : **prenom-prenom.nom** ; **prenom.nom-nom** ; **prenom-prenom.nom-nom**

et le mot de passe [que nous vous avons envoyés sur votre boîte personnelle](#)

- Vous accédez à la page suivante : **(année 2026-2027)**

- **Vérifiez, en bas à gauche, que vous êtes positionné-e en 2026/2027**

- Cliquez sur :

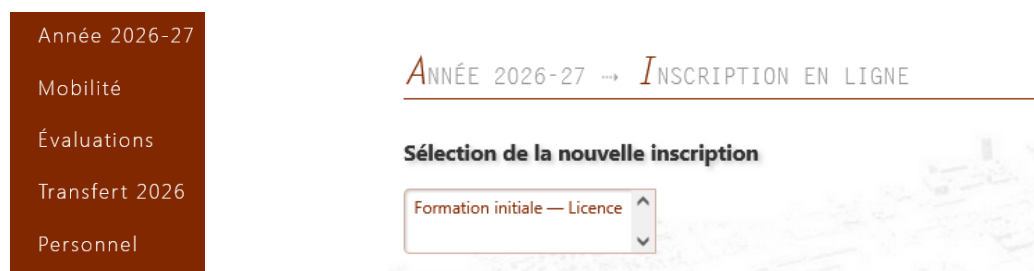
- 1) **Mot de passe à modifier : à conserver précieusement** car il vous permettra d'imprimer vos certificats de scolarité lorsque le service scolarité aura validé votre inscription.

- 2) Coordonnées personnelles : Indiquez votre numéro de portable et votre adresse sur Saint Etienne ; ne rien indiquer si vous n'en avez pas encore
- 3) Représentant légal : Renseignez toutes les cases.
- 4) Situation **en 2025/2026** (situation scolaire) : cliquez sur la petite flèche à droite (table déroulante)

Vous allez maintenant déposer vos documents (en format PDF obligatoire) en 1 seule et unique fois. Merci d'avoir toutes les pièces à votre disposition au moment de l'inscription :



 **Année 2026-2027** : INSCRIPTION EN LIGNE



- Sélectionnez « formation initiale – Licence »
- Indiquez le numéro CVEC sur « informations CVEC »

Poursuivez l'inscription :

- *La case « salarié » ne vous concerne pas.*
- **Si vous êtes boursier-e, ne cochez aucun montant.**

Attention, vous devez obligatoirement être en possession de votre notification de bourses 2026/2027 au moment du paiement et la joindre aux pièces demandées ;

Pour tous problèmes, envoyer un mail à : cedric.wengorzewski@st-etienne.archi.fr

- **si vous n'êtes pas boursier-e, cochez «droits d'inscriptions»**
- paiement par carte bancaire.